

20c.

# Journal du Lot

20c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5389 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**L'aviation a désormais un ministre. Maintenant il faut lui faire un ministère. Ça ne va pas tout seul. — L'Entente Cordiale sera-t-elle mise en péril parce que M. Maurice Rostand s'est montré poétiquement injuste pour la Reine Victoria ?**

La réforme de l'aviation n'est encore réalisée qu'à demi. On a fait le ministre. Il reste à faire le ministère. Il a sa tête ; il faut lui ajuster un corps.

Or, celui-ci ne peut être constitué qu'avec les débris d'autres ministères qui ne veulent pas se laisser amputer. Les membres dispersés de l'organisme à créer sont pour une part au ministère de la guerre et pour l'autre au ministère de la marine.

M. Laurent Eynac, qui a numéroté ses abats, réclame ses bras et ses jambes, ses pieds et ses mains. Ses féroces collègues, MM. Painlevé et Leygues, refusent de les lui donner. Entre ministères, on ne pratique pas la transfusion du sang.

Is prétendent que l'aviation est chez eux au sein de sa famille et que nulle part ailleurs elle ne saurait se trouver mieux.

Nous assistons là, sur un plan supérieur, à la même réaction vitale que celle du chef de bureau refusant de se laisser enlever un surnuméraire ou du Chef de division s'opposant à la mutation d'un bureau.

Notre histoire est pleine de conflits d'attributions entre Cours de justice se disputant les procès. Et, sous notre République, troisième du nom, nous connaissons des guerres administratives qui se prolongent depuis des lustres par périodes alternées d'activité batailleuse et de somnolence sournoise. Ce sont parfois des offensives brusquées et des coups de main en profondeur, succédant à de longs stades de sapes souterraines, de cheminement obscurs par mines et contre-mines. Ainsi, cette vieille hostilité entre le ministère de l'Instruction Publique et celui du Commerce autour de l'enseignement commercial.

« Enseignement ! dit le premier, donc cela me regarde, rendez-le moi ! »

Holà ! répond le second, c'est commercial ! donc cela me concerne et je le garde !

Et voilà quelque vingt ans que l'affaire est pendante. L'art de gouverner est souvent, a dit Renan, l'art, non de résoudre les questions, mais de les laisser s'user.

Souhaitons pourtant que le ministère de l'air n'attende pas si longtemps son statut.

A nous, profanes, il semble que la thèse du nouveau ministre de l'air ait pour elle la raison. Comment pourrait-il travailler utilement à la réorganisation de notre aviation si celle-ci ne dépend pas de lui ?

C'est le Conseil des Ministres qui tranchera le différend. Mais M. Poincaré aura besoin de toute son autorité pour donner raison à qui n'a pas tort, sans donner tort à qui n'a pas raison.

« Un bruit assez étrange est venu jusqu'à nous. » On dit que l'ambassadeur d'Angleterre, sans élever de protestation officielle, a marqué sa douloureuse surprise que son pays soit attaqué sur un théâtre de Paris.

Il s'agit de Napoléon IV, la nouvelle pièce de M. Maurice Rostand. Ne pas confondre, s. v. p. ! Ce Rostand-là n'est pas le vrai Rostand. Comme le « Napoléon » dont il parle, il n'a jamais porté la couronne. Il ne rayonne pas par lui-même. Il n'est que le reflet du rayonnement paternel. Il n'est que Maurice ; le vrai, c'est Edmond. Ce Maurice-là est un Rostand II, un Rostand de deuxième zone... (A ce propos, nous nous permettons de faire remarquer que puisqu'on a délimité le Champagne et le Camembert, le Bordelais et le Roquefort, on aurait bien pu, pendant qu'on y était, délimiter aussi le Rostand. Cette honnête mesure aurait mis en garde le public contre de fâcheuses confusions et protégé les gens peu avisés contre une tromperie regrettable sur la qualité de la marchandise vendue.)

Donc Rostand Premier ayant fait l'Aiglon, son fils a voulu faire l'Oison et il nous a donné Napoléon IV. Sa Majesté britannique semble y

## Informations

**Le Code de justice militaire**  
 La loi du 9 mars 1928, sur la révision du Code de justice militaire, qui devait entrer en vigueur six mois après sa promulgation, ne deviendra exécutoire, selon un nouveau texte de loi du 8 juillet, que le 1<sup>er</sup> janvier 1929. Or, depuis deux mois que cette nouvelle prorogation a été votée, les services n'ont pris aucune mesure pour que la loi soit appliquée le 1<sup>er</sup> janvier 1929.

La Ligue des Droits de l'Homme vient de protester auprès du ministre de la guerre contre de telles lenteurs. « Il ne faut pas, dit-elle, que les services du ministre de la guerre obligent le ministre à demander au Parlement une nouvelle prorogation. »

**Pas de libération anticipée**  
 Un député avait demandé récemment au président du Conseil s'il ne serait pas possible de procéder à une libération anticipée du premier contingent de la classe 1927, en vue des prochaines élections cantonales.

M. Poincaré vient de lui faire connaître que le Gouvernement n'a pas cru un renvoi anticipé de ce contingent compatible avec les nécessités actuelles de l'Instruction militaire.

**Le foyer du fonctionnaire**  
 Pour permettre aux petits fonctionnaires de toutes catégories de bénéficier des dispositions des lois Ribot et Loucheur, une Société d'habitations à bon marché vient de se constituer, sur l'initiative de deux fonctionnaires, sous la dénomination « Le foyer du fonctionnaire ».

**La récolte du blé**  
 Le ministre de l'agriculture ne fera connaître l'évaluation officielle de la récolte du blé en France, qu'après avoir réuni la documentation assez délicate à établir qui a été demandée aux Offices agricoles des départements, mais il semble dès maintenant, par les indications recueillies à ce sujet, que dans l'ensemble, les moissons ont été bonnes et beaucoup plus satisfaisantes qu'il n'était permis de l'espérer.

Les statisticiens estiment que la récolte donnera environ 70 millions de quintaux de plus, les optimistes parlent de 72 à 74 millions de quintaux.

**Le franc français et marocain**  
 Le Gouvernement marocain s'est mis d'accord avec le ministère des finances et la banque d'Etat, sur un nouveau régime conventionnel, destiné à permettre l'adaptation du régime monétaire marocain au régime français et la continuation de l'union entre les deux francs.

Désormais, le franc marocain sera constitué par un poids d'or identique à celui du franc français. Les échanges de billets contre de l'or auront lieu à Rabat et à Tanger, par quantités minimum de 215.000 francs. Les versements d'or étant effectués en lingots à Paris, des pièces d'argent de 10 et de 20 francs, au sceau du sultan, vont être émises au début de l'année 1929 et régulariseront les échanges avec les indigènes.

**Allemagne et Autriche**  
 Le Gouvernement allemand vient d'ouvrir des négociations économiques importantes avec l'Autriche, dans l'intention déclarée d'arriver à créer avec ce pays une union douanière.

En ce qui concerne l'agriculture, les deux pays vont s'accorder de nouvelles concessions. Déjà l'Autriche a pu faire passer son exploitation de détail en Allemagne de 9.000 animaux en 1926 à 28.000 en 1927. Par contre, elle ouvre ses marchés à l'excédent des porcs allemands.

Les deux Républiques veulent avoir la même législation fiscale.

**L'accord naval**  
 Le secrétaire d'Etat, Kellogg, vient de remettre au président Coolidge, le projet de la réponse qui sera faite par les Etats-Unis à la note franco-anglaise au sujet du nouvel accord franco-anglais.

Dès que ce projet aura reçu l'approbation de M. Coolidge, la réponse sera envoyée à Paris et à Londres simultanément.

**Entre les Etats-Unis et la Colombie**  
 Le département d'Etat a adressé au Gouvernement colombien une note exprimant sa surprise que la Colombie n'ait pas répondu aux questions relatives à un différend entre les autorités colombiennes et une société américaine

une belle forêt qui, à l'instar du parc de Versailles, va devenir pour quelques jours, peut-être pour quelques semaines, un spectacle éblouissant. Ne serait-ce pas le moment de la tenter afin de donner à chacun le désir d'y assister ? Ce ne serait pas la peine d'avoir conquis la rouille si ce n'était pour se donner de temps en temps le régal de ces splendeurs bleues que la nature a l'air de broder pour nous avec tant de générosité. — [Du Temps]. — J. B.

## En Sibérie

Dans ce cabaret russe plein de rêve et d'exil, on les vit entrer lentement et lui, les temps déjà grises, s'appuyait sur cette jeune femme au visage de bronze clair sous des cheveux de laque noire, aux yeux doucement bridés. Il s'assit avec peine, leva comme un poids trop lourd sa tête maigre et attendit la vodka.

C'est Missouloff, me dit cet ancien officier moscovite : un condamné politique du régime tsariste et que les bolcheviks n'ont pas mieux traité. Il s'était évadé, un jour, des zones de surveillance pour aller vivre dans la Sibérie centrale avec les Trappeurs, par 45° au-dessous de zéro, dans des huttes de terre et de neige. Des bannis, quelques déserteurs de toute classe, des repris de justice de tout ordre peuplaient cette contrée de maudiction. Il y a là, pour ceux qui trouvent la terre trop étroite, d'immenses forêts inexploitées et force bêtes — ours, loups, renards, hermines — dont la peau ne se vend que contre des pièces d'or. Missouloff se mit à l'école des trappeurs. Robuste, il devint un des plus habiles chasseurs d'ours de la bande.

Quand arrivaient les gros marchands de fourrures, ils savaient où s'adresser pour avoir de belles peaux. Certains négociants, en effet, n'attendaient pas la venue des trappeurs sur les marchés mongols ; ils se rendaient en traîneau, escortés de valets ceinturés de pistolets et de couteaux de chasse, dans les huttes même de ces hors la loi. C'est ainsi qu'en usait le fameux Lichtikahn dont la firme, avant guerre, était aussi connue à Londres qu'à Paris. Celui-là, entre tous, était le bienvenu car sa « nièce », ainsi disait-on, l'accompagnait toujours dans ses expéditions d'achat. Cette beauté des villes, toute dorée de visage dans sa fourrure de loup, laissait après soi un peu de tendre lumière parmi ces espaces désolés où ne tenaient, d'aventure, que de bien rares femmes aussi rudes que leurs hommes. Et parfois, quand Natatcha avait passé, des chasseurs quittaient la forêt, risquant la capture et la mort pour revoir des izbas en bois de tilleul près des ruchers qui bourdonnent, des visages qui rient sous des foulards éclatants. D'autres, huit jours durant, gardaient le cafard.

Parmi tant de brutes, le marchand et sa nièce avaient remarqué ce Missouloff qui se souvenait d'avoir dîné chez des princes et dansé à la Cour. Il vantait en artiste le ton, la profondeur et l'éclat des pelages ; il disait aussi, pour voir luire les yeux passionnés de Natatcha, les appâts et les affûts, les pistes et les pièges, les luttes féroces et sauvages, seul avec ses chiens dans la forêt sibérienne.

Et quand le marchand était parti, à son tour, il rêvait d'une izba dont la fumée bleue fait signe sous un doux ciel, il rêvait surtout de Natatcha. C'est ainsi qu'il médita, pour lui faire hommage de l'exploit et cadeau de la prise, une de ces chasses qui laissent un long renom dans la mémoire des trappeurs.

Depuis longtemps il était sur la trace d'un grand ours, bête puissante et subtile qui éventaient tous les pièges et que nul, jusqu'ici, n'avait osé affronter au couteau. Voici, en effet, comment ces trappeurs de la Sibérie

## LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

### En Sibérie

central en usent pour découdre leur ours. Ils se couchent sur les pistes préalablement relevées, s'étendant dans la neige, sans mouvement. La bête s'avance bientôt avec son dandinement musculeux, flairer le corps, l'écoute, le déplace. Surgis d'une cache voisine, des chiens laïka, dressés pour ces attaques, se jettent sur l'ours et plantent leurs crocs dans son train de derrière. Furieux, grondant, l'animal se retourne. A cet instant, l'homme qui, d'un œil entr'ouvert, a calculé la place et le coup, enfonce de bas en haut son couteau de chasse — le kinjal — dans le cœur de la bête qui s'abat. Il a fallu, d'un tour de rein, se dégager à temps de la chute et de l'agonie.

Missouloff ainsi attendit son ours. Il était à l'affût, quand le marchand mongol, devant la saison de quelques jours, fit halte devant la hutte avec sa nièce, ses valets et ses traîneaux. Wassili, l'intime compagnon de Missouloff, assura que le trappeur ne pouvait tarder à rentrer avec sa prise. C'était son heure. Il déboucha par là, fièrement courbé sous quelque bête sombre. Il était fameux par ses froides audaces et la sûreté foudroyante de ses coups... On entra chez Missouloff ; le marchand estimait déjà les peaux alignées et pendues à des chevilles de bois. Le samovar parfumaient l'attente. Natatcha imaginait les solitudes de cet « intellectuel » jeune et racé, menant une existence d'homme des cavernes entre ses rêves et ses souvenirs. Soudain, elle se dressa. On entendait au dehors un aboi plaintif. Wassili était déjà sur le seuil. Un chien, à demi écharpé, se traînait dans la neige. Alors, ce fut l'alarme jetée vers les huttes à coups de sifflet stridents et saccadés. Des hommes fauves ou noirs surgirent de l'uniformité blanche, lançant leurs chiens. On arriva pour relever Missouloff à demi exsangue, glacé, évanoui. L'ours gisait à côté, formidable, le « kinjal » dans le flanc. La lame, pour une fois, n'avait pas atteint du premier coup le point mortel.

On porta le trappeur dans sa hutte. Quand il revint à lui, le marchand reparti ayant traité avec Wassili regarda longuement autour de soi.

« Elle s'en est allée ? » demanda-t-il. On n'osa pas lui répondre. Il pleura. Ce prestige d'audace et de force heureuse qui émerveillait Natatcha, il l'avait perdu en cette rencontre. Quel espoir garder, à présent ? Finit les rêves. Il n'aurait jamais, comme un oiseau captif, la petite main dorée dans la sienne.

Or, vers le milieu de la nuit, la porte trembla de coups précipités, de cris hâlelants. Wassili ouvrit. Une femme s'engouffra dans la hutte avec le clair de lune et le vent qui n'était plus que de la poussière de neige... On crut entendre des balles siffler.

Natatcha enfuit, traquée revenait. Elle était désormais sous la garde du clan. Elle veilla Missouloff, le soigna, le guérit. C'est elle qui l'a ramené parmi les hommes, déchu, hélas ! grevé dans sa force par les longs affûts glacés et les griffes du grand ours sibérien.

— Et ce Wassili ?  
 — C'était moi.

Léon LAFAGE.

## NOS ÉCHOS

**L'orgueil d'Ingres.**  
 Ingres avait une très haute conscience de sa valeur, et quand on ne l'admirait pas comme il le voulait, il en était consterné. Un jour, il fit enlever par un commissionnaire une grande toile devant laquelle venait de défilier les personnages les plus marquants de l'art et de la littérature, qui tous avaient témoigné de leur respect pour une œuvre aussi parfaite. Arrive le commissionnaire. Il empoigne la toile, la charge sur son dos comme il aurait chargé un tableau noir et l'emporte.

Quand il fut rendu chez lui, le seul mot qu'Ingres dit à sa femme fut pour se plaindre :  
 La brute ! fit-il en désignant le commissionnaire, la brute ! il n'a même pas regardé mon tableau !

**L'esprit de la rue.**  
 Le président d'une « Ligue pour les familles nombreuses », faisait, dans un petit bourg de Bavière, une tournée de propagande pour la repopulation. Ses explications données, il interrogea cordialement, familièrement, les petits bourgeois, les ouvriers, les paysans groupés autour de lui.

— Qu'est-ce qui vaut le mieux, demanda-t-il (c'est, du moins, la romancière Clara Viebig qui nous conte l'histoire), qu'est-ce qui vaut le mieux : avoir un million de marks ou douze enfants ?  
 — Pour sûr, fit aussitôt une voix, avoir douze enfants.

— Bravo, mon ami, dit le conférencier. Et voulez-vous nous dire pourquoi ?  
 — C'est l'évidence même, fit l'homme qui avait parlé. La preuve en est que si j'avais un million de marks, j'en voudrais encore plus, au lieu que si j'avais douze enfants, je m'en contenterais certainement.

**Fumée obligatoire.**  
 En Roumanie, les compartiments de chemin de fer pour non-fumeurs ne sont pas seulement réservés aux gens qu'incommode le parfum de l'herbe à Nicot. Des compartiments « pour fumeurs » sont également réservés, de façon exclusive, aux voyageurs qui fument. Et le règlement est appliqué avec sévérité : tout voyageur surpris dans un tel compartiment sans avoir à la bouche une pipe, une cigarette, d'innocentes allumées, est frappé d'une amende de trente lei.

Cela est assez logique. Puisqu'il est interdit aux fumeurs de se livrer à leur passe-temps favori dans le « non fumeurs », même s'ils s'y trouvent tout seuls, il n'est pas juste que les adversaires de la pipe viennent occuper dans les compartiments « pour fumeurs » une place qui pourrait venir à point à un fumeur.

Nous n'avons pas encore pensé à ce point le souci de l'égalité !  
**Le Prix Nobel.**  
 Les lauréats du prix Nobel recevront chacun, cette année, la somme de 156.939 kroners suédois, soit environ 1.100.000 francs.

## LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

### En Sibérie

central en usent pour découdre leur ours. Ils se couchent sur les pistes préalablement relevées, s'étendant dans la neige, sans mouvement. La bête s'avance bientôt avec son dandinement musculeux, flairer le corps, l'écoute, le déplace. Surgis d'une cache voisine, des chiens laïka, dressés pour ces attaques, se jettent sur l'ours et plantent leurs crocs dans son train de derrière. Furieux, grondant, l'animal se retourne. A cet instant, l'homme qui, d'un œil entr'ouvert, a calculé la place et le coup, enfonce de bas en haut son couteau de chasse — le kinjal — dans le cœur de la bête qui s'abat. Il a fallu, d'un tour de rein, se dégager à temps de la chute et de l'agonie.

Missouloff ainsi attendit son ours. Il était à l'affût, quand le marchand mongol, devant la saison de quelques jours, fit halte devant la hutte avec sa nièce, ses valets et ses traîneaux. Wassili, l'intime compagnon de Missouloff, assura que le trappeur ne pouvait tarder à rentrer avec sa prise. C'était son heure. Il déboucha par là, fièrement courbé sous quelque bête sombre. Il était fameux par ses froides audaces et la sûreté foudroyante de ses coups... On entra chez Missouloff ; le marchand estimait déjà les peaux alignées et pendues à des chevilles de bois. Le samovar parfumaient l'attente. Natatcha imaginait les solitudes de cet « intellectuel » jeune et racé, menant une existence d'homme des cavernes entre ses rêves et ses souvenirs. Soudain, elle se dressa. On entendait au dehors un aboi plaintif. Wassili était déjà sur le seuil. Un chien, à demi écharpé, se traînait dans la neige. Alors, ce fut l'alarme jetée vers les huttes à coups de sifflet stridents et saccadés. Des hommes fauves ou noirs surgirent de l'uniformité blanche, lançant leurs chiens. On arriva pour relever Missouloff à demi exsangue, glacé, évanoui. L'ours gisait à côté, formidable, le « kinjal » dans le flanc. La lame, pour une fois, n'avait pas atteint du premier coup le point mortel.

On porta le trappeur dans sa hutte. Quand il revint à lui, le marchand reparti ayant traité avec Wassili regarda longuement autour de soi.

« Elle s'en est allée ? » demanda-t-il. On n'osa pas lui répondre. Il pleura. Ce prestige d'audace et de force heureuse qui émerveillait Natatcha, il l'avait perdu en cette rencontre. Quel espoir garder, à présent ? Finit les rêves. Il n'aurait jamais, comme un oiseau captif, la petite main dorée dans la sienne.

Or, vers le milieu de la nuit, la porte trembla de coups précipités, de cris hâlelants. Wassili ouvrit. Une femme s'engouffra dans la hutte avec le clair de lune et le vent qui n'était plus que de la poussière de neige... On crut entendre des balles siffler.

Natatcha enfuit, traquée revenait. Elle était désormais sous la garde du clan. Elle veilla Missouloff, le soigna, le guérit. C'est elle qui l'a ramené parmi les hommes, déchu, hélas ! grevé dans sa force par les longs affûts glacés et les griffes du grand ours sibérien.

— Et ce Wassili ?  
 — C'était moi.

Léon LAFAGE.

## NOS ÉCHOS

**L'orgueil d'Ingres.**  
 Ingres avait une très haute conscience de sa valeur, et quand on ne l'admirait pas comme il le voulait, il en était consterné. Un jour, il fit enlever par un commissionnaire une grande toile devant laquelle venait de défilier les personnages les plus marquants de l'art et de la littérature, qui tous avaient témoigné de leur respect pour une œuvre aussi parfaite. Arrive le commissionnaire. Il empoigne la toile, la charge sur son dos comme il aurait chargé un tableau noir et l'emporte.

Quand il fut rendu chez lui, le seul mot qu'Ingres dit à sa femme fut pour se plaindre :  
 La brute ! fit-il en désignant le commissionnaire, la brute ! il n'a même pas regardé mon tableau !

**L'esprit de la rue.**  
 Le président d'une « Ligue pour les familles nombreuses », faisait, dans un petit bourg de Bavière, une tournée de propagande pour la repopulation. Ses explications données, il interrogea cordialement, familièrement, les petits bourgeois, les ouvriers, les paysans groupés autour de lui.

— Qu'est-ce qui vaut le mieux, demanda-t-il (c'est, du moins, la romancière Clara Viebig qui nous conte l'histoire), qu'est-ce qui vaut le mieux : avoir un million de marks ou douze enfants ?  
 — Pour sûr, fit aussitôt une voix, avoir douze enfants.

— Bravo, mon ami, dit le conférencier. Et voulez-vous nous dire pourquoi ?  
 — C'est l'évidence même, fit l'homme qui avait parlé. La preuve en est que si j'avais un million de marks, j'en voudrais encore plus, au lieu que si j'avais douze enfants, je m'en contenterais certainement.

**Fumée obligatoire.**  
 En Roumanie, les compartiments de chemin de fer pour non-fumeurs ne sont pas seulement réservés aux gens qu'incommode le parfum de l'herbe à Nicot. Des compartiments « pour fumeurs » sont également réservés, de façon exclusive, aux voyageurs qui fument. Et le règlement est appliqué avec sévérité : tout voyageur surpris dans un tel compartiment sans avoir à la bouche une pipe, une cigarette, d'innocentes allumées, est frappé d'une amende de trente lei.

Cela est assez logique. Puisqu'il est interdit aux fumeurs de se livrer à leur passe-temps favori dans le « non fumeurs », même s'ils s'y trouvent tout seuls, il n'est pas juste que les adversaires de la pipe viennent occuper dans les compartiments « pour fumeurs » une place qui pourrait venir à point à un fumeur.

Nous n'avons pas encore pensé à ce point le souci de l'égalité !  
**Le Prix Nobel.**  
 Les lauréats du prix Nobel recevront chacun, cette année, la somme de 156.939 kroners suédois, soit environ 1.100.000 francs.

qu'elle fait dans une ville d'eaux que nous ne nommerons pas, une cure amaigrissante :  
 « En trois semaines maigri de moitié. Dois-je continuer ? »  
 Et voici la réponse du banquier :  
 « Continuez trois autres semaines ! »

**Les mots d'autrefois.**  
 Introduit, un jour, au grand couvert, Dominique l'Arlequin le plus spirituel qu'aient eu les Italiens, semblait convoiter un plat de perdrix rouges qu'on venait de servir. Louis XIV, qui s'en aperçut, dit :  
 Qu'on passe ce plat à Dominique.  
 Le plat était en or. Dominique, sans se déconcerter, le prend et dit :  
 — Sire, et les perdrix aussi ?  
 — Et les perdrix aussi, dit le roi, que cette saillie divertit beaucoup.

LE LISIERS.

# Chronique du Lot

## Derniers Jours

### LE SUCCÈS DE L'EXPOSITION

est allé grandissant

Samedi et Dimanche, l'affluence des visiteurs fut plus grande encore qu'au début. Il s'est fait beaucoup d'achats et traité beaucoup d'affaires.

Comme nous l'avions indiqué, la journée de samedi fut un grand succès pour la Foire-Exposition.

Le nombre de visiteurs a été considérable. Durant la journée, les Allées Fénelon présentaient une animation extraordinaire.

Devant tous les stands, il y a eu foule de curieux et d'acheteurs. Des affaires importantes ont été traitées. L'exposition agricole fut fort appréciée par les agriculteurs venus des communes de l'arrondissement. Il faut bien reconnaître que le bétail était très magnifique.

Au surplus, les légumes provenant de la Coopérative Maréchère et de l'Hôpital-Hospice étaient très remarquables et très recherchés.

Jusqu'à 7 heures, la circulation sur les Allées fut intense, et tous les visiteurs rentrèrent chez eux, satisfaits et, on peut même dire, ravés d'avoir vu cette belle exposition dont l'organisation fut préparée avec une compétence remarquable par le Comité.

#### Les Mousquetaires au Couvent

La soirée fut, également, un régal pour l'énorme foule qui se rendit sur les Allées Fénelon, où une scène avait été installée pour la représentation de l'opéra-comique si populaire « Les Mousquetaires au couvent ».

C'est, croyons-nous, la première fois qu'une représentation théâtrale était donnée, complète, sur les Allées Fénelon. L'essai fut hardi, il fut heureux.

L'œuvre de MM. Ferrier, Prévot et Varney fut interprétée avec un grand talent par tous les artistes, parmi lesquels se trouvait notre excellent compatriote, M. A. Fréjaville, qui tint le rôle du capitaine Brissac avec un art consommé.

Au reste, aucun artiste ne fut inférieur : MM. Dolne (l'abbé Bridaine), Sperle (Gontran), Mils Drévy (Simone), Dhéjane (Marie), Nelly (Louise), Mmes Déjean (la Supérieure), Dolmy (Sœur Opportune), tous enfin, obtinrent un réel et mérité succès.

Le public fut fort amusé et le trouva par ses chaleurs braves.

#### La journée de Dimanche

La journée de dimanche amena, également, beaucoup de visiteurs à Cahors.

Comme samedi, les Allées Fénelon étaient trop étroites pour permettre de circuler librement, et devant les stands, il y avait toujours foule d'admirateurs.

#### Armée

M. le général de brigade Vincent, commandant la 4<sup>e</sup> brigade coloniale, est nommé au commandement de la brigade coloniale indo-chinoise, à Agen.

#### Enseignement

Notre compatriote Mlle Rozières, est nommée professeur au Collège de jeunes filles de Libourne.

#### Honorariat

M. Rajade est nommé capitaine de réserve honoraire.

# CAHORS

## Ecole Polytechnique

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune compatriote M. Pont, admis aux écoles supérieures des Ponts et Chaussées de Paris et de St-Etienne, est reçu à l'Ecole Polytechnique.

M. Pont est le fils du regretté commandant Pont, mort pour la France et le petit-fils du regretté M. Muxart, professeur au lycée Gambetta.

Nous adressons au jeune lauréat nos sincères félicitations.

## Ecole navale

Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Giquet, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être admis à l'Ecole navale.

Nos félicitations à M. Maurice Giquet, qui est le fils de M. Giquet, entrepreneur des tabacs à Langon, d'ancien contrôleur à Cahors, où il compte toujours de nombreux amis.

## Ecole vétérinaire

Dans la liste, par ordre de mérite, des candidats vétérinaires ayant obtenu, en 1928, le brevet de préparation militaire supérieur, nous relevons le nom de notre compatriote M. Delvert, élève à l'école vétérinaire de Toulouse.

## Trésorerie générale

M. Combalbert est nommé commis de 4<sup>e</sup> classe à titre définitif à la Trésorerie générale du Lot, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1928.

## Hymnée

Lundi matin a été célébré à Cahors, le mariage de Mlle Renée Roumihac, fille de l'excellent capitaine de gendarmerie, avec M. Gustave Foresti, directeur commercial.

Nous renouvelons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## Probité

M. Faussat, entropé des tabacs, a trouvé une forte somme qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

## Accident

En déchargeant une caisse de matériel dans la cour de la Petite Vitesse, M. Tiercelin, agent des lignes des P. T. T., a été atteint par une pointe au médus de la main gauche.

## Heurté par un auto

Samedi soir, vers 6 heures, M. Pélessier, de Luchez, se trouvant sur le trottoir de la rue Clemenceau, voulut traverser la rue.

Au même moment, une auto, venant du Boulevard, tourna dans la rue et, bien qu'elle marchât à une vitesse modérée, elle ne put éviter M. Pélessier qui fut renversé et tomba sous les roues de l'auto.

Relevé sans connaissance, il fut transporté à l'hôpital où son état a été jugé grave.

## Poste automobile rurale

Circuit de Figeac. — A la demande des usagers, l'Administration des Postes et des Télégraphes a décidé de modifier le sens de la marche de la voiture postale du circuit de Figeac.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, la voiture, au départ de Figeac, passera :

- 1<sup>o</sup> Tous les jours pairs, le matin par Lunan et le soir par Capdenac ;
- 2<sup>o</sup> Tous les jours impairs, le matin par Capdenac et le soir par Lunan.

Les horaires actuellement en vigueur seront maintenus.

## C'est aujourd'hui à Cahors

### NEW-CIRCUS

le plus grand Cirque international du monde, la plus formidable organisation, 10,000 places assises, ses fauves, sa cavalerie, sa troupe de premier ordre. Location ouverte.

# Banquet de Clôture

## AGRICULTEURS, INDUSTRIELS, COMMERÇANTS

### doivent être unis

C'est la leçon que d'éloquents orateurs ont dégagée de cette belle manifestation économique.

## Le Banquet

Pour célébrer le succès de cette belle manifestation économique, le Comité de l'Exposition avait organisé dimanche à midi un grand banquet qui eut lieu dans la salle de la manufacture des Tabacs. Il réunit environ 200 convives et fut admirablement servi par les soins du maître restaurateur Laroche, si connu et apprécié des Cadurciens.

Il fut présidé par M. de Monzie, assisté de M. Caslanet, préfet du Lot, et Bouat, député de Figeac, président de l'Office Agricole du Lot. A la table d'honneur, nous remarquons la présence de M. Delpont, député ; Bossières, adjoint au maire et Président du Comité d'organisation ; Chancrin, Inspecteur général de l'Agriculture ; Calmels, Président de la Chambre d'Agriculture ; de Camy, vice-président ; Orliaac, président de la Chambre de Commerce ; Martin, secrétaire général de la Préfecture ; Coulaud, chef de cabinet du Préfet ; Vaysié, Roussilhe, Rougier, Gayet, Tassart, Rouma, Lacaze, Bénéch, Jardel, Constant, conseillers généraux, etc.

M. Laroche, pour sa cuisine vraiment exquise et ses bons vins du pays.

Merci enfin à tous les exposants, à tous nos hôtes, à ces milliers de visiteurs dont la présence est pour nous la première et la plus précieuse des récompenses.

Grâce au concours dévoué de tous, vous avez pu constater, Messieurs, le brillant succès obtenu par cette 3<sup>e</sup> Exposition. Au moment où un peu partout en France les grandes villes organisent à grands frais des Foires-Expositions, nous pouvons avoir la légitime fierté de constater que notre petite cité ne reste pas en arrière, et nous avons la ferme espoir que les Expositions futures iront en progressant, consacrant ainsi l'activité et la vitalité de notre chère région cadurcienne.

Messieurs, au moment où l'Exposition va fermer ses portes, je tiens en levant mon verre en l'honneur de M. de Monzie, notre distingué Président et Maire, à lui renouveler l'assurance de notre reconnaissance sincère et de notre profond dévouement à la Ville de Cahors et à la République.

Monsieur le Président, Messieurs, La confiance et le désintéressement de mes collègues du Comité d'organisation me procurent le grand plaisir, cher Monsieur de Monzie, de vous remercier de l'amitié que vous avez bien voulu nous faire en acceptant la présidence de la 3<sup>e</sup> Exposition Agricole, Industrielle et Commerciale, qui se tient à Cahors.

Les Agriculteurs, les Expositants, les Membres du Comité apprécient, à sa valeur, l'encouragement que vous donnez ainsi à nos efforts. Ils n'ignorent pas, en effet, l'intérêt que vous portez à l'Agriculture, au Commerce et à l'Industrie, dont vous êtes décidé à favoriser par tous les moyens possibles le développement et les progrès.

Messieurs, je ne saurais oublier d'adresser nos sincères remerciements à l'adresse du Préfet, auprès duquel nous avons toujours trouvé des conseils éclairés, des données précises, des initiatives hardies qui ont contribué à la réussite de cette exposition.

Merci à MM. Bouat, Député, le dévoué Président de l'Office Agricole, toujours prêt à soutenir les intérêts des Agriculteurs ; Delpont, Député, qui s'intéresse tant aux questions agricoles.

Merci à M. Chancrin, Inspecteur général de l'Agriculture, qui a bien voulu présider hier les concours agricoles.

Merci au Conseil général, à la Chambre de Commerce, à la Ville de Cahors, qui ont tenu à participer au succès de cette exposition en nous votant une subvention.

Merci à la Compagnie d'Orléans, pour avoir aussi aimablement accordé le retour gratuit des machines, des produits, et des animaux ayant participé à l'exposition.

Merci à MM. Orliaac, Président de la Chambre de Commerce ; Calmels, Président de la Société d'Agriculture ; Boi, Trésorier de la Chambre de Commerce ; Caillaud, Conseiller Municipal, Nicolas, Conseiller Municipal ; Grandcourt et Ladevèze, Négociants, à qui nous sommes redevables du succès de cette exposition.

Merci aux journaux régionaux et locaux, pour leur collaboration si active et pour leur large publicité.

Merci encore à MM. Rivière, Directeur de l'Avenir Cadurcien, Nouyril, Directeur de « Le Soleil », et Les Amis de l'Harmonie ; Barreau, Directeur de l'Orphelin de Cahors qui, répondant à l'appel du Comité, sont venus rehausser l'éclat de nos fêtes. A M. Fréjaville, notre sympathique compatriote, à tous les artistes qui ont été si vivement applaudis hier soir nos adresses aussi nos vifs remerciements.

Permettez-moi aussi d'adresser nos remerciements au Personnel et aux Ouvriers de

la Ville de Cahors, qui, sous l'active direction de M. Olivier, n'ont rien négligé pour donner à cette exposition un cadre digne de notre cité.

Nous adressons également nos remerciements les plus sincères à notre dévoué Professeur d'Agriculture, M. Gay, qui remplit à la satisfaction de tous les fonctions de Directeur des Services Agricoles. (Nous espérons bien, Monsieur l'Inspecteur général, que d'ici peu de temps la Direction lui sera confiée autrement que par intérim) ainsi qu'à M. Gromas, Professeur d'Agriculture, qui nous ont donné l'appui de leurs conseils et de leur expérience.

El, dans ce tribut de remerciements, n'oublions pas M. Belot, qui a construit pour les exposants des stands tout à fait remarquables.

M. Laroche, pour sa cuisine vraiment exquise et ses bons vins du pays.

Merci enfin à tous les exposants, à tous nos hôtes, à ces milliers de visiteurs dont la présence est pour nous la première et la plus précieuse des récompenses.

Grâce au concours dévoué de tous, vous avez pu constater, Messieurs, le brillant succès obtenu par cette 3<sup>e</sup> Exposition. Au moment où un peu partout en France les grandes villes organisent à grands frais des Foires-Expositions, nous pouvons avoir la légitime fierté de constater que notre petite cité ne reste pas en arrière, et nous avons la ferme espoir que les Expositions futures iront en progressant, consacrant ainsi l'activité et la vitalité de notre chère région cadurcienne.

Messieurs, au moment où l'Exposition va fermer ses portes, je tiens en levant mon verre en l'honneur de M. de Monzie, notre distingué Président et Maire, à lui renouveler l'assurance de notre reconnaissance sincère et de notre profond dévouement à la Ville de Cahors et à la République.

Monsieur le Président, Messieurs, L'actif président de la Chambre d'Agriculture que ses fonctions et sa compétence qualifient doublement pour parler en cette occasion prononce le discours que nous reproduisons ci-dessous, accueilli par les applaudissements unanimes.

Il est d'usage dans toutes les solennités agricoles de notre Quercy, que la vieille Société départementale d'Agriculture montre le bout du nez. Modeste comme toutes les personnes âgées, puisque octogénaire, elle travaille sans bruit, cherchant simplement à se rendre utile.

Si elle n'existait pas, il la faudrait créer bien vite, elle répond à un besoin.

Autrefois elle cumulait beaucoup d'attributions et organisait ces beaux concours, concours de sa couronne, auxquels ce bon Flaubert, le maître incontesté de notre école réaliste, avait certainement dû assister, pour les avoir si bien décrits. Aujourd'hui, détronée par la Chambre d'Agriculture et l'Office Agricole de son rôle de premier plan, elle n'est plus que l'agent d'exécution de ces divers organismes et le bureau d'études qui centralise les propositions des agriculteurs pour les passer au conseil d'administration de la Chambre de Commerce et du Conseil général qui veulent à tout prix intensifier notre agriculture.

Un véritable casse-tête chinois sous la menace duquel nous nous débattons vainement si nous n'avions la bonne fortune d'avoir l'aide de nos professeurs d'agriculture et la gestion savamment prudente de notre conservateur-trésorier, le brave père Maurières, Huppé, véritable grande dame grâce à la munificence de la Ville de Cahors, elle possède salles de réception, cabinet de lecture et bibliothèque un peu dépeuplé, mais qui nous permet de constater tous les jours un peu plus que nous n'avons rien inventé.

La Société d'Agriculture patronne toutes les initiatives, subventionne tous les Comités, tous les concours.

Elle stimule nos artistes. Ce mot peut vous faire sourire, il n'a rien d'exagéré, et pour vous en convaincre, je fais appel au témoignage de notre ami Orliaac, le sympathique conseiller général de Gramat.

Les premiers prix du concours de vin des Causse du Lot n'étaient-ils point présentés par des artistes, des maîtres en leur genre ? N'est-ce point un art que de présenter à l'admiration des connaisseurs et mé-

me des non-initiés ces belles bêtes, orgueil de sa maisonnée et de toute la région ?

La Société d'Agriculture enfin groupe l'élite agricole du département, ces familles de la terre qui l'aiment tant et en retour le plus souvent ne sont point payés de la même monnaie.

Nous sommes, je vous l'assure, gens de bon cœur, de bonne compagnie, venez dans nos rangs, vous ne trouverez chez nous peut-être ni honneurs, ni tapageuse renommée, nous ne vous promettons rien de extraordinaire, vous grossirez simplement la phalange de ceux qui dans le silence, le droit chemin et le travail soutenu veulent servir ce cher lambeau de terre française que magnifie et écloquent M. Gervais Nicolai dans le catalogue de notre Exposition.

Amicalement sommé par M. de Monzie, le distingué Président de la Chambre de Commerce ne se déroge pas au devoir d'exprimer aux agriculteurs la solidarité des commerçants. Il le fait en une charmante et heureuse improvisation.

Orateurs hors programme, dit-il, sinon hors série, je dois à la cordiale tyrannie de M. de Monzie le respectable honneur de prendre la parole. Et il dit en termes expressifs la nécessité, dans l'intérêt commun, d'une parfaite union entre tous les éléments de la prospérité économique. Il montre que cette union est imposée par la nécessité des faits et que ni les agriculteurs, ni les industriels, ni les commerçants ne se peuvent passer les uns des autres.

C'est donc à leur action commune qu'il lève son verre avec la conviction qu'elle assurera leurs progrès et la fortune du pays.

Après quelques mots de M. Delpont, qui assure les paysans de son inaltérable dévouement, le Président de l'Office agricole se lève, accueilli par les bravos de l'assistance. Très écouté, M. Bouat prononce le substantiel discours suivant :

MES CHERS COMPATRIOTES, Tout a été dit, depuis longtemps et fort bien dit, sur les Expositions agricoles en général et sur celles du Lot, en particulier.

Je n'ai donc pas l'intention de vous répéter tout le détail de ce qui a été dit, mais au plus, en quelques mots, résumerai-je mon sentiment.

Qui dit Exposition, dit comparaison ; qui dit comparaison dit émulation ; qui dit émulation dit progrès et prospérité grandissante.

A cette prospérité grandissante de notre chère petite Patrie, nous travaillons de tout cœur. L'Office Agricole du Lot, que j'ai le grand honneur de présider. Et le plus bel éloge qu'on ait fait de cet organisme, c'est qu'on ait dit de lui qu'il travaillait avec un grand esprit de suite, que son effort était continu, dans ce fait toujours vers des réalisations pratiques.

Quand je souligne ce dernier mot « pratiques », ne vous imaginez pas que je méconnais la valeur des recherches et découvertes si intéressantes que, dans tant de domaines, l'Agriculture doit aux hommes de science, aux hommes de laboratoire. Nous nous félicitons tous, au contraire, que chaque jour s'allonge la liste de nouvelles possibilités entrevues et même vérifiées par la science. Mais ces possibilités, forcément, ne sont que relatives en ce sens qu'elles dépendent souvent des circonstances locales et, toujours, du prix de revient des produits. C'est donc à des hommes plus en contact avec les réalités, c'est par exemple à nos Directeurs de Services Agricoles, à nos Sociétés d'Agriculture, à nos Syndicats, à ceux qui disposent de champs d'expériences, qu'il appartient de mettre à l'essai des méthodes nouvelles de culture, de récolte, que jour s'allonge la liste de nouvelles possibilités entrevues et même vérifiées par la science. Mais ces possibilités, forcément, ne sont que relatives en ce sens qu'elles dépendent souvent des circonstances locales et, toujours, du prix de revient des produits. C'est donc à des hommes plus en contact avec les réalités, c'est par exemple à nos Directeurs de Services Agricoles, à nos Sociétés d'Agriculture, à nos Syndicats, à ceux qui disposent de champs d'expériences, qu'il appartient de mettre à l'essai des méthodes nouvelles de culture, de récolte, que jour s'allonge la liste de nouvelles possibilités entrevues et même vérifiées par la science. Mais ces possibilités, forcément, ne sont que relatives en ce sens qu'elles dépendent souvent des circonstances locales et, toujours, du prix de revient des produits. C'est donc à des hommes plus en contact avec les réalités, c'est par exemple à nos Directeurs de Services Agricoles, à nos Sociétés d'Agriculture, à nos Syndicats, à ceux qui disposent de champs d'expériences, qu'il appartient de mettre à l'essai des méthodes nouvelles de culture, de récolte, que jour s'allonge la liste de nouvelles possibilités entrevues et même vérifiées par la science.

Mais, en attendant, nous continuons des efforts d'un autre genre et vous me permettez bien d'en dire quelques mots.

L'an dernier, nous avons pensé que nos

# PALMARÈS DE L'EXPOSITION

## RACE DU QUERCY

Taurineaux  
1<sup>er</sup> prix, 200 fr., à M. Vignas, à Cézac.  
2<sup>o</sup> prix, 200 fr., à M. de Gaudusson, à Caillac.

## Vaches

1<sup>er</sup> prix, 200 fr., M. Rives, à Cieurac.  
2<sup>o</sup> prix, 150 fr., M. Vignas, à Cézac.  
3<sup>o</sup> prix, 100 fr., M. Vaysset Alexandre, à Caillac.

## Vaches laitières

1<sup>er</sup> prix, 80 fr., M. de Gaudusson, à Caillac.  
2<sup>o</sup> prix, 50 fr., M. Course Jean, à Caillac.  
3<sup>o</sup> prix, 20 fr., M. Magot, à Cahors.

## Taurineaux

1<sup>er</sup> prix, 150 fr., M. Reilhé, à Engliandières.  
2<sup>o</sup> prix, 100 fr., M. Martin, à Cahors.  
3<sup>o</sup> prix, 75 fr., M. Dauzat, au Montat.

## Vaches laitières

1<sup>er</sup> prix, 100 fr., M. Murat, à St-Ambroise.  
2<sup>o</sup> prix, 90 fr., M. Magot, à Cahesut.  
3<sup>o</sup> prix, 80 fr., M. Brel, à Rau ; M. Teysse-dre, à Cahors.

## RACES LIMOUSINE, GARNONNAISE ET SALERS

Taurineaux  
1<sup>er</sup> prix, 250 fr., M. Azemar, à Figeac.  
2<sup>o</sup> prix, 200 fr., M. Boissy, à Loupiac.  
3<sup>o</sup> prix, 250 fr., M. de Gaudusson, à Caillac.

## Vaches

1<sup>er</sup> prix, 200 fr., M. Murat, à Artis.  
2<sup>o</sup> prix, 175 fr., M. Faurie, à Bégous.  
3<sup>o</sup> prix, 150 fr., M. Terrié Augustin, à Bégous.

## Vaches laitières

1<sup>er</sup> prix, 125 fr., M. Sauzat, aux Bories, commune du Montat.  
2<sup>o</sup> prix, 100 fr., M. Escarrié Jules, à Pradines.  
3<sup>o</sup> prix, 100 fr., M. Chauvard, à Gramat.

## Medaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture à M. Vignas, à Cézac ; M. Azemar, à Figeac.

## ESPECES PORCINE

### Verrats

1<sup>er</sup> prix, 100 fr., M. Reilhé, à Engliandières.

### Truies

2<sup>o</sup> prix, 85 fr., M. Cavalé, à Arcembaal.  
3<sup>o</sup> prix, 70 fr., M. Malirat, à Arcembaal.  
4<sup>o</sup> prix, 60 fr., M. Reilhé, à Engliandières.

### Mâles jeunes

1<sup>er</sup> prix, 70 fr., M. Rives, à Cieurac.  
2<sup>o</sup> prix, 40 fr., M. Lemoizit, à Cours.

### ESPECES OVINE

#### Béliers

1<sup>er</sup> prix, 80 fr., M. Brel, à Rau.  
2<sup>o</sup> prix, 70 fr., M. Rives, à Cieurac.  
3<sup>o</sup> prix, 50 fr., M. Miquel, à Rau.  
4<sup>o</sup> prix, 30 fr., M. Magot, à Bégous.

#### Mâles jeunes

1<sup>er</sup> prix, 70 fr., M. Rives, à Cieurac.  
2<sup>o</sup> prix, 40 fr., M. Lemoizit, à Cours.

#### Agnelles

Prime de 70 fr., à M. Rives, à Cieurac.  
Prix d'honneur de la classe : Médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture à M. Brel, à Rau.

#### Cous et Poules

Race Bresse Noire  
1<sup>er</sup> prix, 15 fr., M. Reilhé, à Engliandières.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Planacassagne, à St-Pantaléon.

#### Vindotte

1<sup>er</sup> prix, 15 fr., M. Brel, à Anglars.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Planacassagne, à St-Pantaléon.

#### Rhode-Island

1<sup>er</sup> prix, 15 fr., M. Marcellac, à St-Cirice.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Cabaysses, aux Ramonets.

#### Gâtinaises

1<sup>er</sup> prix, 15 fr., M. Soubré Antoine, à Rau.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Laroche, à Anglars.

#### Faverolles

1<sup>er</sup> prix, 15 fr., Hôpital-Hospice de Cahors.

#### LAPINS

Russes blancs  
1<sup>er</sup> prix, 12 fr., M. Chauvard, à Gramat.  
2<sup>o</sup> prix, M. Chauvard, à Gramat, sans prix.  
3<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Bachaud, rue Château-du-Roi, à Cahors.

1<sup>er</sup> prix, 8 fr., M. Reilhé, à Engliandières.

## Russes ordinaires

2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Planacassagne, à St-Pantaléon.

## Angoras

1<sup>er</sup> prix, 12 fr., M. Latapie, à St-Roch (Montcuq).

1<sup>er</sup> prix, Mme Latapie, à St-Roch (Montcuq), sans prix.  
2<sup>o</sup> prix, 8 fr., Mme Bachaud, rue Château-du-Roi, à Cahors.

## Chinchilla

1<sup>er</sup> prix, 10 fr., M. Chauvard, à Gramat.  
2<sup>o</sup> prix, M. Chauvard, à Gramat, sans prix.

## Gris ordinaires

1<sup>er</sup> prix, 10 fr., M. Marcellac, à St-Cirice.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Soubré, à Rau.

## CANARDS

1<sup>er</sup> prix, 15 fr., M. Vignas, à Cézac.

## Dindes

1<sup>er</sup> prix, M. Vignas, à Cézac, sans prix.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Laroche, à Anglars-Juillac.

## OIES

1<sup>er</sup> prix, 15 fr., M. Marlas, à Cabessut.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Reilhé, à Engliandières.

## DINDONS

1<sup>er</sup> prix, M. de Monzie, à Vialoles, hors concours.  
2<sup>o</sup> prix, 15 fr., M. Planacassagne, à St-Pantaléon.

## PINTADES

1<sup>er</sup> prix, 12 fr., M. Cabaysses, aux Ramonets.  
2<sup>o</sup> prix, 10 fr., M. Arhony, à Cabessut.</

excellents chasselas de la région de Montcuq et de la région de Castelnaud étaient dignes de rivaliser avec ceux de Moissac et de Port-Sainte-Marie; qu'il fallait les faire mieux connaître; qu'il fallait leur créer des débouchés directs en France et à l'étranger, sans qu'il soit besoin de passer par des intermédiaires inutiles.

Dans ce but, nous avons voulu mettre en contact l'éélite de nos producteurs et une élite de négociants, bien persuadés que de ce contact, de ces échanges d'idées et de desiderata, les uns et les autres finiraient par tirer profit. Donc, de Paris, de Lille, d'Arras, de Roubaix, de Belgique, de l'ouest de la France et de l'Orléanais, sont venus jusqu'à nous de nombreux négociants transformés, selon une très heureuse expression, en « explorateurs économiques ».

Ce voyage s'est effectué à la satisfaction de tous. C'est quelque chose, c'est beaucoup, mais ce n'est qu'un commencement. Ce que nous voudrions en réalité, c'est que Cahors soit pourvu d'un marché de raisin de luxe, réalisant ainsi au bénéfice des Producteurs et de la Ville un souhait déjà ancien de son Maire, nous avons eu Moissac. Cette année, nous avons eu Moissac. Les Cahors de maraîchers et fruiticulteurs de Cahors dans l'Orléanais, dans les localités réputées de l'Orléanais, dans les champs de sélection de Vilmorin et, enfin, aux Halles Centrales.

Qu'il s'agisse de la cueillette, de l'emballage et de la présentation des produits; qu'il s'agisse de la technique même de la production; qu'il s'agisse, enfin, du choix de faire parmi les meilleurs procédés de vente, parmi les meilleures organisations commerciales, nos Coopératives ont largement s'instruit au cours d'un tel voyage. Et personnellement, je me réjouis plus que qu'on puisse, de ce genre d'enseignement pratique, c'est-à-dire de ce que vous savez, j'ai préconisé toute ma vie, ce que j'ai appelé la commercialisation et l'industrialisation de l'Agriculture.

Il est vrai que tout s'enchaîne en ces matières. On ne peut, en effet, enseigner utilement cette commercialisation, cette industrialisation qu'à des producteurs avertis, mieux instruits, et dont l'esprit est ouvert aux idées nouvelles d'association, de coopération, de mutualité.

Dans un autre ordre d'idées, se posent les problèmes de la main-d'œuvre nécessaire et du maintien à la terre, problèmes qui ne peuvent être résolus que si nous parvenons à améliorer les conditions de vie de nos favorisés des travailleurs; que si nous favorisons l'émigration des non-sédentaires; que si nous favorisons nos campagnes; que si nous disposons, enfin, pour le budget de l'Agriculture, de ressources puissantes.

Ce prochain budget qui s'élève à plus de 453 millions est en augmentation sur celui de la présente année. Cette augmentation est due, en grande partie, à la continuation de la mise en œuvre de notre plan d'intensification de la production agricole.

Certes, je ne suis pas la prétention de vous fournir la liste complète de ces relèvements de crédits. Je me borne à vous en citer quelques-uns.

Pour les études et travaux d'irrigation, d'assainissement, de construction de caves, distilleries, laiteries, fromageries, coopératives; d'ouvertures de chemins d'exploitation, etc., je constate une augmentation de cinq millions.

Pour les subventions aux travaux d'électrification, l'augmentation est de 20 millions. A signaler, encore, un million d'augmentation pour la restauration des terrains et le reboisement.

Le crédit, pour l'enseignement ménager, est relevé de sept cent mille francs; celui pour les heures d'apprentissage agricole est relevé de cent soixante-dix-sept mille francs.

Enfin, les subventions spéciales aux Sociétés d'Assurances Mutuelles agricoles contre les accidents du travail sont majorées de Deux Cent Mille Francs.

Des crédits de ce genre ne correspondent jamais aux nécessités. Je suis le premier à constater leur insuffisance, et, en dépit des difficultés budgétaires, il faudra bien donner à l'Agriculture une part plus équitable en rapport avec ses besoins.

Peut-on également préconiser cette intensification sans assurer, en temps, l'absolue liberté des échanges? Et, pendant les mandats de la diffusion des engrais et des machines sans avoir obtenu d'abord des fabricants, intermédiaires, Compagnies de transport et de l'Etat lui-même, des conditions de prix meilleures?

Je pourrais continuer longtemps ainsi; et, très vite, mais il ne faut pas se décourager. Le progrès est lent, certes, en revanche, il est continu. Cette exposition, cette somme d'efforts individuels, vous le savez, n'est-elle pas là pour nous inspirer confiance? L'essentiel est que chacun de nous, dans sa sphère, à la place qui lui est faite, continue à remplir consciencieusement sa tâche. Cette tâche, nous la poursuivons ensemble, pour la prospérité de notre agriculture et de notre cher Quercy.

**Allocution de M. le Préfet**  
L'Excellent Préfet du Lot, M. Castanet, si sympathique aux agriculteurs, leur rappelle qu'il assiste pour la cinquième fois à l'Exposition Agricole du département. Aussi peut-il mesurer l'importance de ces progrès réalisés et se trouver très bien placé pour en féliciter les exposants. Il ne manque pas de rendre l'hommage qui lui revient à M. Gay, directeur des Services Agricoles. Tout le monde n'a pu être témoin de ses efforts pour la réussite de cette Foire-Exposition. Aussi importe-t-il qu'il soit dit quelle part importante il a dans son grand succès. Avec la certitude d'être l'interprète de tous, M. le Préfet lui adresse publiquement ses félicitations.

Il insiste ensuite avec force sur la nécessité qu'il y a à donner à l'Agriculture le plus grand développement possible en France. Or, il faut se bien persuader qu'on n'y parviendra que par la coopération et l'association, dont l'orateur montre les bienfaits et les vertus.

Il rappelle avec détails ce que le Conseil général a fait pour aider les cultivateurs. Puis, esquissant un programme rapide des réalisations futures et prochaines, M. le Préfet parle de la création de l'Ecole d'Agriculture d'hiver qui commencera cette année au Lycée de Cahors; de l'Ecole Ménagère ambulante dont il espère la prochaine organisation et de l'Ecole d'artisanat qui fonctionnera à Gourdon.

Vous le voyez, conclut M. le Préfet, cela me permet, m'adressant aux cultivateurs, de terminer sur une formule qui n'est pas un vain mot, aide-toi, la République t'aidera.

Et le toast tricolore au Président de la République est chaleureusement acclamé.

**Discours de M. de Monzie**  
Rarement l'éloquence du sénateur-maire de Cahors fut plus brillante qu'en ce discours d'inspiration variée et qu'anima d'un bout à l'autre une verve charmante et émouvante tour à tour.

me maire de Cahors et où il était chargé d'excuser l'absence de M. Malvy.

« J'ai dit à ces agriculteurs: pas de politique! Que le syndicalisme ne soit pas le camouflage d'un parti. Et nous serons avec vous, et nous serons d'accord pour la défense de vos revendications... »

L'éloquent orateur commente ensuite avec une verve étincelante les déclarations successivement faites par M. Orliac qui symbolise ici l'union du commerce et de l'agriculture, par M. Bonat et par M. le Préfet. Il faut, dit-il, que notre département organise non seulement une Ecole d'Agriculture à Cahors et une Ecole d'Artisanat à Gourdon, mais aussi un Enseignement agricole à l'Ecole Primaire Supérieure de St-Céré. L'agriculture doit être enseignée comme les autres connaissances à l'Ecole primaire d'abord et au lycée ensuite.

Dans le développement de son discours M. de Monzie est appelé à parler de sa récente visite au Maroc et de l'œuvre admirable accomplie là-bas par la France, grâce à ses colons. Il y voit la promesse d'une France se suffisant à elle-même.

Il continue sa magnifique harangue par un acte de foi dans le renouveau de la prospérité agricole. Et il termine en rappelant ses efforts pour la création dans le Lot d'une Coopérative Sucrière. Il déplore que cette œuvre se soit heurtée à une résistance due à l'esprit de rancune, de scepticisme et de dénigrement.

L'individualisme est souvent un mal. Il retarde, il empêche les progrès. Nous avons fait appel, dit-il, à tous ceux qui avaient intérêt à cette réalisation. Tant pis s'ils n'ont pas compris ou s'ils se sont trop méfiés. Il leur faut passer l'heure. Bientôt, ils auront perdu l'occasion magnifique qui s'offrirait et ils ne pourront plus bénéficier des prestations qui étaient pour eux un inappréciable avantage.

L'occasion ne se représentera plus. Dans le monde moderne, il faut se hâter. Malheur aux retardataires. Nous sommes à l'époque de la vitesse. Dans quelques jours, il sera trop tard.

Enfin, M. de Monzie achève en disant l'affection qui l'unit à tous ceux qui assistent à ce banquet.

Et l'auditoire, enthousiasmé, bat un triple ban en l'honneur de l'éloquent orateur.

**Enregistrement**  
M. Bonnacaze, receveur à Blaye, est nommé à Cahors (Actes judiciaires).

M. Gau, contrôleur à Grenoble, est nommé receveur-contrôleur à Puy-l'Evêque.

M. Feyt, receveur-contrôleur à Doulairecourt (Hte-Marne), est nommé à Cazals.

M. Berdou, receveur-contrôleur à Catus, est nommé à Tournay (Htes-Pyrénées).

**Gendarmerie**  
M. Serres, gendarme à St-Céré, est nommé à Lacapelle-Marival.

**Fête votive**  
La fête votive de la place Rousseau a été célébrée dimanche et lundi.

Tout d'abord, la foire-exposition porta bien un peu tort, dimanche soir, à cette fête, mais à 10 h., la foule nombreuse se rendit place Rousseau, qui était décorée et illuminée brillamment.

Les couples étaient déjà en grand nombre et ne cessèrent pas de tourner aux sons d'un excellent orchestre.

Les promeneurs ont admiré une fois de plus le bel étalage de la Maison Delcros-Boulevard, Peintre décorateur; les beaux modèles de papiers peints aux riches couleurs et le bon goût de cette exposition donnaient un charme de plus à la fête.

La soirée de lundi obtint son plein succès. Les danseurs avaient peine à se mouvoir à leur aise. Il en fut ainsi jusqu'à la fin du bal, à minuit, qui fut clôturée par un joyeux grand-père.

Les organisateurs de la fête méritent de vives félicitations.

**Concours pour l'Ecole des Infirmières**  
Nous rappelons qu'un concours pour l'admission à l'Ecole des Infirmières de l'Assistance Publique de Paris doit avoir lieu à l'Hospice de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris, le 5 novembre 1928, à 13 heures.

Les candidates pourvus du brevet élémentaire ou d'un diplôme équivalent ou supérieur sont dispensées de ce concours et n'ont à satisfaire qu'à l'examen médical.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 octobre 1928, soit à l'Assistance Publique de Paris, 9, Avenue Victoria, Service du Personnel, 2<sup>e</sup> Bureau, soit à l'Ecole des Infirmières de l'Assistance publique, à l'Hospice de la Salpêtrière.

Le traitement de début à la sortie de l'Ecole des Infirmières, y compris l'indemnité de résidence, est celui des Infirmières de 3<sup>e</sup> classe, à savoir 11,640 francs.

**Industries agricoles**  
Le Lot possède 12 minoteries à cylindres, 27 minoteries à meules, 406 petits moulins à eau ou à vent, 2 brasseries et 2 cidreries industrielles.

Il compte 17 laiteries-fromageries et 28 fabriques de conserves, 8 de viande, 4 de légumes, 15 fabriques de conserves mixtes (viande et légumes), et une de fruit. Ajoutons à ces chiffres 5 fabriques de confitures, et 45 autres industries agricoles non dénombrées.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**  
Audience de vacation du 22 septembre 1928

**RELAXÉ**  
Le sieur P... de Figeac, inculpé d'incendie involontaire, est relaxé, les faits n'ayant pas été suffisamment établis.

**Vol**  
Aquilin Passerieux, sans domicile fixe, est l'auteur du vol commis chez M. Garnier, à Cahors. Il est condamné à 8 jours de prison.

**INCENDIES INVOLONTAIRES**  
Firmin C..., de Boissières, est condamné à 16 fr. d'amende avec sursis, pour incendie involontaire.

Pour le même délit, F... de Gourdon, est condamné à 25 fr. d'amende.

**COUPS ET BLESSURES**  
Germain F..., de Cahors, est condamné à 16 francs d'amende avec sursis, pour coups et blessures.

**DÉLIT DE PÊCHE**  
25 francs d'amende sont infligés au nommé Zamboni Pietro, d'Albas, pour avoir pêché à l'aide d'explosifs.

**IVRESSE ET VIOLENCES**  
Le nommé Boyer, 22 ans, marchand forain, sans domicile fixe, est condamné à 20 fr. d'amende, pour coups et blessures, et ivresse.

**COUPS ET BLESSURES**  
Roman Léonce, manoeuvre à Capdenac, est inculpé de coups et blessures. 2 mois de prison.

**VIOLENCES**  
La nommée Marie B..., de Flaugnac, est inculpée de violences sur une personne de la commune. Elle est condamnée à 16 francs d'amende et à 16 fr. de dommages-intérêts.

**COUPS RÉCIPROQUES**  
Jeanne B..., couturière, à Gigouzac, est condamnée à 25 francs d'amende avec sursis, et la nommée P..., de la même commune, est condamnée à 16 fr. d'amende avec sursis, pour coups réciproques.

**Vol**  
Gustave G..., 29 ans, manoeuvre, à Laval-dè-Cère, est condamné à 50 francs d'amende, pour vol de cuivre.

**Vol de récoltes**  
Elie F..., journalier, à Gourdon, est inculpé de vol de récoltes. 15 jours de prison avec sursis.

**Les Sports**

**AVIRON CADURCIEN**  
L'Aviron Cadurcien avait envoyé dimanche à Gourdon une équipe d'athlétisme disputer le challenge du Haut-Quercy, mis en compétition par l'U. S. Gourdonnaise. Bien que privés des services des Gombrouse, Meulet, Calvet, Olivier, Dussant, Clary, l'Aviron, vraiment imbattable cette saison, a une fois de plus surclassé toutes les équipes de la région, et clôture sa saison d'athlétisme sur un succès complet. Il faut souligner la valeur de ce team qui a remporté tous les challenges auxquels il a pris part: Puy-l'Evêque, Cahors (Challenge du Quercy), Decazeville (Challenge du Pays-Noir), Inter-clubs de Villefranche devant Albis, Toulouse, etc., etc., et enfin dimanche le challenge de l'Aviron Cadurcien. Voici les résultats techniques.

100 m. (séries). 1<sup>re</sup> série: 1<sup>er</sup> Rollés (A. C.), 1<sup>er</sup> 4/5; 2<sup>e</sup> Michel (U. S. L.); 3<sup>e</sup> Garnal (A. C.).

2<sup>e</sup> série: 1<sup>er</sup> Bertin (A. C.), 12<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup> Alba (U. S. L.); 3<sup>e</sup> Miquel (A. C.).

Finale du 100 m.: 1<sup>er</sup> Rollés (A. C.), 11<sup>e</sup> 3/5; 2<sup>e</sup> Bertin (A. C.), à 50 cm.; 3<sup>e</sup> Alba (U. S. L.); 4<sup>e</sup> Bertin (A. C.).

Belle course de Rollés qui bat sur la fin son camarade de club, Bertin.

400 m.: 1<sup>er</sup> Rollés (A. C.), 54<sup>e</sup> 3/5; 2<sup>e</sup> Alba (U. S. L.); 3<sup>e</sup> Bertin (A. C.).

Rollés gagne sans pousser dans un très bon temps.

800 m.: 1<sup>er</sup> Pons (A. C.), 2<sup>e</sup> 10<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> Rollés (A. C.), à 16 m.; 4<sup>e</sup> Alba (U. S. L.), loin.

1.500 m.: 1<sup>er</sup> Pons (A. C.), 4<sup>e</sup> 40<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup> Alba (U. S. L.); 3<sup>e</sup> Gourdon; 4<sup>e</sup> Lucez; 5<sup>e</sup> Souillac.

Pour la révélation de la journée, a couru superbement le 800 m. et le 1.000 m., battant d'une façon magnifique Alba, le sympathique et excellent athlète de Lucez.

10 m. haies: 1<sup>er</sup> Bertin (A. C.), 17<sup>e</sup> 1/5; 2<sup>e</sup> Taule (U. S. L.), à 20 m.; 3<sup>e</sup> Michel (U. S. L.); 4<sup>e</sup> Garnal (A. C.).

Course sans histoire. Bertin gagne facilement dans le bon temps de 17<sup>e</sup> 1/5.

Poids: 1<sup>er</sup> Taule (U. S. L.), 10 m. 37<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup> Rollés (A. C.), 10 m. 12<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> L. Baudel (U. S. L.), 8 m. 67<sup>e</sup>.

Disque: 1<sup>er</sup> Salanié (U. S. L.), 28 m. 67<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup> Taule (U. S. L.), 27 m. 30<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> Rollés (A. C.), 26 m. 80<sup>e</sup>; 4<sup>e</sup> Bertin (A. C.), 26 m. 30<sup>e</sup>.

Saut en hauteur: 1<sup>er</sup> Bertin (A. C.), 1 m. 65<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup> Rollés (A. C.), 1 m. 55<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> Miquel (A. C.), 1 m. 50<sup>e</sup>; 4<sup>e</sup> Garnal (A. C.), 1 m. 47<sup>e</sup>.

Bertin gagne facilement. Succès complet des Avironnais qui prennent les 4 premières places. A remarquer la performance du jeune Garnal qui, malgré son jeune âge, franchit 1 m. 47.

Classification pour le Challenge: 1<sup>er</sup> Aviron Cadurcien, 29 points; 2<sup>e</sup> U. S. Lucezoise, 17 points; 3<sup>e</sup> U. S. Gourdonnaise; 4<sup>e</sup> U. S. Souillac, etc., etc.

**Aviron Cadurcien**  
bat Groupe Sportif Figeacois

Partie de début de saison, jouée avec un soleil très chaud, qui fut très plaisante à voir.

Les nombreux supporters qui se rendirent dimanche au stade en furent très satisfaits de la conviction que l'A. C. possédait cette saison, formellement une bonne équipe.

Ce fut un bon entraînement. Figeac présente une équipe jeune, bien décidée à gagner, sûrement, bonne figure dans les championnats d'Avignon.

Dimanche prochain, l'A. C., continuant la série de ses rencontres avec 4<sup>e</sup> fortes équipes, se déplacera à Carmaux, pour rencontrer le Football-Club-Carmauxin (Club de 1<sup>re</sup> série, Honneur).

Demain, mercredi, réunion de la Commission de Rugby, au siège, à 20 h. 30.

**Arrondissement de Cahors**

**Catus**  
Accident. — M. Jaquot, employé chez M. Brugalières, propriétaire à la Croix-Delsol (Catus), faisait une promenade à bicyclette, lorsque le frein s'étant rompu, il fut précipité sur le sol.

Le docteur Couderc, appelé, lui fit une piqûre antitétanique et espère que M. Jaquot pourra reprendre son service dans quelques jours.

**Bolssières**  
Fête annuelle. — Les ouvriers de l'usine organisée pour le dimanche 30 septembre leur fête annuelle, dite fête des Briquetiers, dont voici le programme:

Samedi 29: Annonce de la fête par des sables d'artillerie.

Dimanche 30: A 9 h., réception de la musique; 10 h., distribution de bouquets aux habitants du quartier; 11 h., apéritif-concert au Café Armandou.

Place des Chènes: après-midi, 2 h., ouverture du bal au son du Charleston par l'orchestre au complet sous la direction du maître Besse; 5 h., apéritif-concert; 9 h., grand bal de nuit avec grande illumination et bataille de confetti. Minuit, grand réveilillon d'adieu pour l'an prochain. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le Comité ne répond pas des accidents qui pourraient survenir pendant la fête. — Le Comité.

**Montgasty**  
Nécrologie. — Le 22 septembre est décédé, à Figeac de 3 mois, Jean-Lucien Brunet, fils de M. Brunet, cantonnier et de Mme, née Nœmie Bouyguès.

Nous adressons aux parents du jeune bébé, nos sincères condoléances.

**Montcuq**  
Auto au bord d'un lac. — Dernièrement nous avons cru, dans un intérêt général, devoir signaler, à qui de droit, l'insécurité que présentait, pour la circulation publique, le lac qui existe le long du chemin de G. G. n° 11, au lieu dit Labarte, sur le territoire de la commune de St-Dauphins et dans le but d'éviter tout accident, nous nous sommes permis d'engager l'Administration à faire établir, à cet endroit, une murette de sûreté.

Samedi dernier peu s'en est fallu que nous pronostics se soient réalisés et que nous ayons eu de nombreuses victimes à déplorer.

Une auto, de touristes ayant franchi la route à pu, par un heureux hasard, être arrêtée au moment où elle allait choir dans l'abîme.

Donc la construction d'ouvrages de sécurité s'impose et nous ne doutons pas un seul instant que l'Administration tarde plus longtemps à donner les ordres nécessaires pour qu'ils soient exécutés. Avant tout, il importe d'éviter qu'il y ait des victimes. — J. P.

**Saux**  
Probité. — M. Valet, propriétaire-cultivateur au Carla, qui revenait des champs avec son attelage, trouva sur la route, un portefeuille contenant une somme rondelette et des papiers d'une certaine importance appartenant à un docteur exerçant sa profession dans une ville d'eau de la région normande. M. Valet s'est empressé d'aviser l'intéressé de la trouvaille qu'il avait faite et qu'il tenait à sa disposition.

Félicitations.

**Arrondissement de Figeac**

**Cajarc**  
Conseil municipal. — La séance du Conseil que nous avions annoncée pour dimanche 23, n'a pu avoir lieu, le conseil n'étant pas en nombre.

Nécrologie. — C'est avec peine que nous avons appris la mort de Mme Bru et de M. Glangetas, père du sympathique vérificateur des tabacs de Prayssac dont les obsèques ont eu lieu à Cajarc.

Nous adressons à MM. Bru et Glangetas et à leurs familles, nos plus sincères condoléances.

**Mayrinac-Lentour**  
Obsèques. — Vendredi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Maria Donnadieu, décédée en son domicile à Gontal, à l'âge de 59 ans. A son époux, à ses deux filles, à son fils et à tous les parents nous adressons nos sincères condoléances.

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal de notre commune s'est réuni dimanche dernier en session extraordinaire. Séance peu importante, tenue d'ailleurs en l'absence du maire et de l'adjoint. Il y avait seulement à examiner une demande de secours aux femmes en couche, laquelle a été approuvée.

Le Bureau de bienfaisance réuni le même jour a également donné un avis favorable à ladite demande.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**  
Notre deuxième foire de septembre. — Foire importante et favorisée par un temps très beau. Beaucoup de bestiaux dans les divers foirails.

Au cours de la journée un accident singulier s'est produit au foirail des cochons, au désavantage d'un marchand de Vézac (Dordogne). Ce dernier ayant vendu ses cochons avait attaché son cheval à un arbre pendant qu'il livrait ses bêtes. Quand il revint il fut étonné et stupéfait d'apercevoir son cheval se rouler à terre et couvert de frelons.

Un vétérinaire appelé en toute hâte lui fit aussitôt une piqûre, mais ce fut en vain, le cheval était mort.

Agriculteurs, méfiez-vous des nids de frelons. Ils sont extrêmement dangereux.

**Cours moyens pratiqués:**  
Bœufs gras, 200 fr. les 50 kilos; bœufs d'attelage, 4 à 5.000 fr. la paire; poyvillons, 1.600 à 2.200 fr. la paire; Moutons gras, 3 fr. 50 à 3 fr. 75 et agneaux de boucherie, 4 fr. 50 le kilo; porcs gras, 350 à 400 fr. les 50 kilos; porcelets, 150 à 200 fr. pièce.

Volailles: poules, 9 fr.; poulets, 10 à 11 fr.; dindons, 9 fr.; canards, 9 fr.; le tout le kilo; Pigeons, 6 à 7 fr. la paire; œufs, 6 à 6 fr. 25 la douzaine; oies à engraisser, 116 à 120 fr. la paire.

Beaucoup de monde et surtout de promeneurs et de promeneuses en vacances ou en villégiature dans les environs. Jardinage et fruits en quantité et à des prix abordables.

**Labastide-Murat**  
Concours agricole. — Les travaux préparatoires du concours agricole qui aura lieu le 30 septembre prochain, nous font espérer que cette manifestation agricole aura un éclat particulier.

Ainsi que nous le faisons prévoir, les primes sont sensiblement augmentées, les éleveurs ne plaindront pas leur dérangement.

A titre d'indication, voici le montant de quelques prix attribués:

Mâles isolés (un an), 60 et 40 fr.; un à deux ans, 70, 50 et 30 fr.; femelles (agneilles), 100, 75, 50, 30 et 20 fr.; antenaises, 100, 75, 50, 30 et 20 fr.; brebis ayant des dents de remplacement, 100, 75, 50, 30, 20 fr. et une médaille d'argent offerte par le ministre de l'Agriculture.

Taureaux, étalons 80 fr.; vaches saïeres, pleines ou suitées, 80, 60 et 50 fr.; génisses, 60, 40, 25 fr. et une médaille offerte par le ministre de l'Agriculture.

Porcs, verrats, 80 fr.; truies, 50, 30 et 25 fr.

De plus, une somme de 350 fr. est mise à la disposition du jury pour les mérites familiaux et exposants divers.

Un bal qui aura lieu sur la place, ou sous la marie en cas de mauvais temps, clôturera la fête.

**Martel**  
Comice agricole. — A l'occasion de l'important comice agricole des 29 et 30 septembre, l'Association des chas-

**LE MAUVAIS ETAT DE L'ESTOMAC**  
provoque des tiraillements, des pesanteurs, des crampes, des digestions pénibles, des aigreurs, des renvois, des migraines.



**PHOSCAO**  
Exquis déjeuner sucré  
Puissant reconstituant

Aliment complet, agréable au goût et d'une digestibilité parfaite, le Phoscao a résolu la question de l'alimentation rationnelle des malades, des convalescents et des vieillards. Les médecins sont unanimes à conseiller son usage aux anémiques, aux surmenés, aux femmes enceintes et aux nourrices.

**ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON**  
A. DARDANNE & FILS, 12, Rue de la Tour-des-Dames, PARIS

**DÉPÊCHES**

**Fantaisie de milliardaire**  
De New-York. — John Rockefeller, fils du roi du pétrole américain, a acheté la ville tout entière de Williamsburg (Virginie) pour la restaurer dans un style original. Les dépenses sont évaluées à 5 millions de dollars. Les travaux dureront 5 ans.

**Le prix Nobel de la paix**  
D'Oslo. — Parmi les candidats mentionnés pour le prix Nobel de la Paix, figurent MM. de Jouvanel, Kellogg, Masaryk, lord Cecil.

**L'évacuation de la Rhénanie**  
De Berlin. — Une manifestation monstrueuse, organisée par le « Casque d'Acier » pour l'évacuation anticipée de la Rhénanie s'est déroulée sans incident. Le prince Albert-Guillaume, quatrième fils de l'ex-Kaiser, était présent.

**Amélioration des vins**  
LES MULTILEVURES JACQUEMIN  
et le  
BIOSULFITE JACQUEMIN  
Additionnés à la vendange et aux moûts

Régularisent la fermentation  
Augmentent le degré alcoolique  
Développent le bouquet  
Assurent la clarification  
et la conservation des vins

**Pharmacie PAUL GARNAL**  
97, Boulevard Gambetta, CAHORS

**VITICULTEURS**  
Pour sulfiter votre vendange, pour l'assainir, levez-la, pour obtenir le maximum d'alcool et le summum de qualité de vos vins.

Mais ne levez qu'avec des levures rigoureusement sélectionnées, pures, et actives.

La Pharmacie Paul GARNAL à Cahors vous fournira les Multilevures sélectionnées Jacquemin de l'Institut LA CLAIRE à Dijon.

**Propriétaires Viticulteurs**  
Aux cours actuels des vins les dixièmes de degré sont à compter.

Le levrage de vos vendanges vous permettra d'obtenir des vins plus riches en alcool de plusieurs dixièmes de degré.

Levez donc mais n'employez que les levures de l'INSTITUT LA CLAIRE à Dijon

## Ne pas confondre malaises et maladies

Vous n'êtes pas à proprement parler malade parce que vous avez parfois des maux d'estomac, des troubles digestifs, des migraines, de l'insomnie, des points de côté. Ce sont là des malaises qui révèlent bien plutôt un amoindrissement de la richesse du sang, une dépression nerveuse. Ce dont vous avez besoin, par suite, c'est de faire une cure de Pilules Pink. Vous verrez que l'amélioration se manifestera très vite. Les Pilules Pink, en effet, sont certainement un des régénérateurs du sang et un tonique des nerfs des plus actifs. Elles sont, à cet égard, une des médications les plus appréciées. Voici d'ailleurs, un exemple des résultats qu'elles donnent :



Mme PETITFRÈRE  
(Cl. Isnel.)

« Depuis un certain temps, à la suite de surmenage et de chagrins, je m'étais beaucoup affaibli — écrit Mme Petitfrère, demeurant 2, place de la Miséricorde, à Lyon (Rhône). Je n'avais guère d'appétit et je souffrais sans cesse de maux de tête. Les Pilules Pink m'ont vraiment bien remises. Depuis que j'en ai fait une cure, j'ai repris bon appétit et bonne mine. »

Les Pilules Pink sont un médicament exceptionnellement actif contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt Phie P. Barret, 23, rue Balu, Paris, 6<sup>e</sup> r. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

### Deuxième avis

Suivant traité sous seing privé en date à LYON, du 28 juillet 1928 et à NANCY du 30 juillet 1928, enregistré à LUZÉCH, le 13 août 1928, n° 100, N° 446, devenu définitif le 4 septembre 1928 en suite de l'accomplissement des formalités d'approbation et de vérification prescrites par la loi mais soumis à des conditions suspensives non encore réalisées,

la Société anonyme « Les Carboniques Liquides Reunis », au capital de 10.000.000 de fr., dont le siège est à NANCY, rue du Faubourg Ste-Catherine, 47-49, a fait apport à la COMPAGNIE DU BOURBONNAIS, P. de LACHOMETTE, VILLIERS & Cie, société en commandite par actions, au capital actuel de 33 millions de fr., dont le siège est à LYON, quai de la Pêcherie, 4,

de l'entreprise de production et distribution d'énergie électrique dénommée « FORCES ÉLECTRIQUES DU LOT » qu'elle possédait dans le département du Lot, arrondissement de Cahors, dans le département de la Dordogne, arrondissement de Sarlat et dans le département du Lot-et-Garonne, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, avec siège principal à Luzéch (Lot).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues soit à Cahors dans les bureaux de l'usine à Gaz de la COMPAGNIE DU BOURBONNAIS, soit à NANCY, en l'étude de M<sup>e</sup> HOUDOT, notaire, où domicile est élu, dans les 10 jours du présent avis.

Les déclarations de créances pourront en outre être faites dans les délais légaux au greffe du Tribunal de Commerce compétent.

(Bulletin Officiel des ventes de Fonds de Commerce du 15 Septembre 1928.)



**On demande à acheter**  
Propriétés, Industries, Commerces Prêts et Sociétés et Escomptes **CAPITAUX** Commandites  
Ecr. Paris-Immobilier, 70, R. Amelot, Paris

## Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier Cours du Cours du Cours du  
cours 14 Sept. 21 Sept.

Fonds d'Etat			
3 0/0	67 40	66 85	
3 0/0 amortissable	78	78 75	
3 50 3 1/2 0/0 (id.)	98	97 65	
5 0/0	94 15	94 45	
4 0/0 1917	80 50	80 60	
4 0/0 1918	80 75	80 85	
5 0/0 1920 amort.	111 25	111 05	
6 0/0 1920	104 40	104 35	
4 0/0 1925	119 95	120	
6 0/0 1927 amort.	112 15	111 95	
B. du Tr. 5 0/0 1924	688 50	689	
B. du Tr. 7 0/0 1926	569	565 50	
B. du Tr. 7 0/0 1927	567 50	566	
Caisse autonome	635	632	

Crédit National			
5 0/0 1919	542	542	
Obl. 500 5 0/0 1920	520	519	
6 0/0 1921	550	550	
Bons décenn. 6 0/0 1922	522	521	
décenn. 6 0/0 nouv.	529	529	
6 0/0 janv. 1923	533	531	
juin 1923	540	540	
janv. 1924	549	545	

Crédit Foncier			
Communes 1879	498	497	
1880	495	497	
1891	525	525	
1892	515	515	
1893	505	503	
1908	316	330	
1912	472	473	
1920 lib.	450	451	
1921 lib.	495	495	
1922 lib.	488	473	
1923	482	469	
Fonciers 1879 3 0/0	486	497	
1883 3 0/0	295	292	
1885 2 50 0/0	310	311	
1895 2 50 0/0	323	324	
1903 3 0/0	340	342	
1909 3 0/0	473	472	
1913 3 1/2 0/0	348	348	
1914 4 0/0	423	425	
1917 4 1/2 0/0 lib.	275	275	

Ville de Paris			
1865 4 0/0	960	1.030	
1871 3 0/0	380	377	
1875 4 0/0	460 50	462	
1876	460	464	
1892 2 1/2 0/0	237	237	
1894-1895	239	236	
1898 2 0/0	290 50	289	
1899 2 0/0	295	292	
1904 2 1/2 0/0	310	311	
1895 3 3/4 0/0	385	384	
1910 3 3/4 0/0	358	358	
1910 3 0/0	256	255	
1912 3 0/0	226	222	
1918 lib.	445	450	
1921 lib.	525	524	
Décessat. 1922	532	522	
1923	508	508	
1924	510	508	
1924 1/2	521	515	

### Bibliographie

#### L'OPINION

Journal de la Somme

Paraissant tous les samedis  
9, Rue Saint-Romain, Paris, VI<sup>e</sup> arr.

Sommaire du Samedi 1<sup>er</sup> Septembre 1928

Editorial : M. C. — Ce qu'on dit.  
— Affaires extérieures : La signature du pacte contre la guerre : Jacques Chastenet. — Affaires intérieures : La politique française et l'automatisme alsacien : Pierre de Pressac (Trygde). — Affaires économiques : L'École nouvelle : Max Hermant. — Notes et Figures : Le plus ancien pont français : Georges Beaume. — Lever de rideau : Louis Thomas. — Littérature : Trois auteurs : André Thérive. — Ce qu'on lit. — Art et Curiosité : La bijouterie d'or en danger : Henri Clouzot. — Idées : Luther : Gonzague Truc. — Mémoires et documents : Saisons thermales de jadis : A. de Bersaumont. — Le tourisme au xvi<sup>e</sup> siècle : Rodolphe Le Docte. — Voyages : Promenades africaines (Le Tanesrouft, désert dans le désert) : G.-R. Manue. — Cinéma : Jacques Antony.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

# LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

## LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

### INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

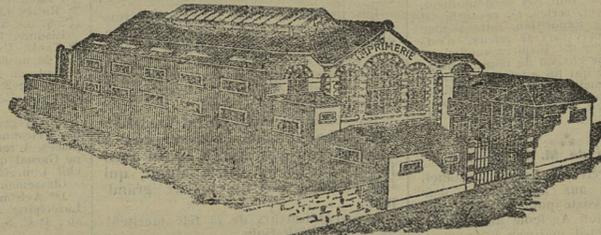
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 10

## UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR

Claude FARRÈRE

DEUXIÈME PARTIE

...En sleeping...

III

CÔ MI

— Mlle CÔ MI... Je dis « mademoiselle », mais c'est une façon de pléonasme : je vous l'ai déjà expliqué, « cô » signifie justement « mademoiselle ».

— Oui, — fit Mimi, qui souriait poliment.

— Peu importe, d'ailleurs ! — reprit M. Dubourg. — Je continuerai de dire « mademoiselle », pour éviter toute méprise, jusqu'à ce que nous soyons là-bas... Mais il ne s'agit pas de cela. Il s'agit de ceci, que, depuis notre départ de La Baule, nous n'avons pas eu le temps d'avoir cinq minutes de conversation sérieuse... Je ne voulais pas vous emmener, vous m'en êtes témoin ! Et, comme j'étais en train de passer par là, j'aurais voulu

faire les choses un peu plus régulièrement. Vous êtes majeure, c'est entendu... N'empêche que je vous ai enlevée, à la lettre... il n'y a pas d'autre mot... Seule, madame votre tante était à la gare quand vous êtes partie, n'est-ce pas ?... et il a fallu que ce soit ce brave Roseville qui assume l'agréable corvée d'aller dire à vos parents que vous en aviez assez d'eux... Au moins, parlez-moi d'un soupire désintéressé ! Ah ! ces jeunes filles, quelles... je ne trouve pas de mot poli pour exprimer ma pensée !... Enfin, ce qui est fait est fait. Et si vous avez passé à côté du bonheur, du grand Bonheur avec un grand B, je n'y peux rien, n'est-ce pas ? et vous auriez plus tard mauvaise grâce à m'en faire des reproches. Laissons donc l'avenir et occupons-nous du présent... Je n'ai pas songé à vous demander si vous preniez du café, le soir ?

— Non, monsieur, merci, monsieur, — dit Mimi-CÔ MI.

— Parfait... Occupons-nous donc du présent, comme j'ai dit, comme il faut bien... Récapitulons, d'abord : demain, à cinq heures après-midi, appareillage. Dès quatre heures ou quatre heures et demie, il nous faudra être à bord. Je me suis occupé de tout, parce que je tenais à ce que tout fût bien, et parce que je supposais, assez logiquement, que vous n'étiez pas tout à fait au courant des stratégies indispensables à qui veut faire une longue traversée selon toutes les

règles du confort. Vous n'étiez pas au courant, n'est-ce pas ?

— Non, monsieur. Pas du tout, monsieur, — acquiesça Mimi-CÔ MI, sereine.

Or, M. Dubourg, penchant la tête de côté, considéra sa secrétaire avec un soupçon d'ironie.

— Oui, — dit-il, — mais vous n'avez pas l'air de comprendre : vous êtes ma secrétaire, n'est-ce pas ? Alors, c'est vous qui auriez dû vous occuper de tout, et pas moi...

Très rouge, Mimi plaïda les circonstances atténuantes :

— Bien sûr... Seulement, comme je n'étais pas au courant...

— Eh oui ! — consentit M. Dubourg. — Je sais bien ! vous n'étiez pas au courant. Seulement, à l'avenir, il faudra être au courant. Au courant de tout. C'est précisément cela qui constituera votre métier de secrétaire... Oh ! je n'oublie pas ce que je vous ai dit à La Baule, le soir de ce fameux dîner : que je cherchais moins une auxiliaire qu'une camarade... que quelqu'un, enfin, qui puisse me tenir compagnie... Mais, voilà, vous êtes justement la personne la moins indiquée au monde pour me tenir compagnie... Vous n'y êtes pas ? Je vais mettre les points sur les L. Je suis un très vieux monsieur, mademoiselle CÔ MI, j'ai soixante-quatre ans... Il n'empêche que, si on me voyait, le mois prochain, là-bas, à Sargon et à Pnom-Penh, on me dirait demain, à bord du paquebot, escorté

d'une jeune et jolie fille comme vous, laquelle ne ferait rien de ses dix doigts, eh bien ! il circulerait immédiatement des bruits fort déplaisants pour moi, et fort désonorants pour vous. Ah ! vous commencez à vous rendre compte... Voilà pourquoi, mademoiselle CÔ MI, il vous faudra prendre vos fonctions tout à fait au sérieux et travailler tout simplement d'arrache-pied. Si j'ai bonne mémoire, vous parlez anglais, allemand, italien, espagnol ?... Du moins, madame votre mère le disait ?...

— Non, — avoua Mimi, franchement. — Je sais quelques mots de tout ça, et voilà tout. Je ne parle couramment qu'anglais.

— Bon. Ça n'a d'ailleurs que très peu d'importance... Par exemple, il faudra que vous vous mettiez à l'annamite... Tenez, ce sera votre tâche principale à bord : la traversée dure plus de trente jours, et l'on fait énormément de choses, en trente jours bien employés. Vous savez taper à la machine ?

— Oui. Pas très vite.

— Et sténographe ?

— Non.

— Tant pis ! L'essentiel sera d'apprendre à écrire sous la dictée, un peu lestement... et à taper, bien entendu, tout à fait comme une professionnelle. Rien de tout cela ne vous sera, d'ailleurs, inutile pour plus tard. J'aurai soin que vous ayez sur le paquebot, dans votre chambre une bonne machine à écrire, une bonne

grammaire annamite, et beaucoup de petits carnets. Les carnets, voyez-vous, sont la chose capitale. Vous en aurez toujours dans votre sac, afin que vous soyez toujours prête à noter tous mes ordres, toutes mes recommandations, toutes mes réflexions, même, toujours et partout. Une habitude à prendre, voilà tout. Notez que ce carnet et ce crayon, qui seront vos armes toujours en main, et que vous n'avez pas le droit de perdre, vous classeront officiellement dans la catégorie des vraies secrétaires et sauvegarderont, du même coup, votre réputation, à laquelle je tiens.

— Merci, monsieur, — prononça Mimi, d'un ton pénétré.

— Oh ! — fit M. Dubourg, détaché, — croyez bien que j'y tiens surtout à cause des embêtements sans nombre qui pleuvraient sur moi, si le moindre accroc vous arrivait. Ne me remerciez pas, je n'ai vraiment aucun droit à votre reconnaissance. Disons plutôt des choses sérieuses : ce carnet, ce crayon, qui vous doivent désormais tenir lieu d'épée et de bouclier, vous ne les possédez peut-être pas encore ?

Mimi, bouche cousue, hochait la tête de droite à gauche et de gauche à droite, avec confusion. Et M. Dubourg, bon enfant, sourit :

— Je m'en doutais. Et c'est pourquoi vous allez, mademoiselle CÔ MI, me permettre de vous faire un petit présent... oh ! tout ce qu'il y a de modeste...

Il avait tiré de sa poche un agenda de maroquin noir et un porte-mine d'or, minuscule :

— Vous voyez, ce n'est rien de voyant... et je n'ai même pas fait graver votre chiffre sur l'objet... De la sorte, personne n'aura le droit de douter que vous ne soyez une secrétaire bien réglementaire, bien officielle... Et je tiens à ça, je vous l'ai dit...

— Moi aussi, — osa dire Mimi.

Et comme M. Dubourg la regardait assez curieusement :

— Je vais vous dire, — expliqua-t-elle, en s'empêtrant un peu dans son explication : — moi aussi je tiens à être une secrétaire tout de bon, et pas pour rire... Vous êtes très gentil avec moi, monsieur... Mais je ne veux pas être seulement une secrétaire de fantaisie... Parce que c'est réellement que j'ai envie de gagner ma vie... Ma réputation, comme vous dites, oh ! ça m'est assez égal : je ne désire pas me marier. Si j'avais désiré me marier, n'est-ce pas ? M. Roseville était là...

— C'est juste, — reconnut M. Dubourg, loyal et sarcastique. — Ce pauvre Roseville, qui était là, et qui ne demandait même qu'à y rester ! Vous en auriez fait tout ce que vous auriez voulu, et il vous aurait dit merci.

Mais Mimi continuait son explication, courageusement, laborieusement aussi :

— Je ne tiens donc pas du tout à ma réputation de jeune fille...

(A suivre)